

F.F.T.T. - **CD93TT**

COMITÉ DÉPARTEMENTAL de la SEINE - SAINT - DENIS 1 - 3 Rue de la Poterie 93200 SAINT - DENIS

<u>Tél.</u>: 01 48 31 83 22 ET 09 71 39 96 33 <u>Fax.</u>: 01 48 31 83 54 <u>@Mail</u>: fftt.ssd@wanadoo.fr <u>Site Internet</u>: www.cd93tt.fr

> Saint - Denis, le Mercredi 23 Janvier 2013 Aux correspondants des clubs de la Seine Saint Denis

N/Réf. JB/CSD93

Objet : Championnat Départemental par équipes Dames et Messieurs 1^{ère} journée de la 2^{ème} phase 2012/2013

Mesdames, Messieurs,

En raison des conditions météorologiques très difficiles sur le Département et sur lænsemble du territoire Francilien ce week-end, un certain nombre de rencontres de la 1ère journée de la 2ème phase du Championnat Régional et Départemental par équipes, toutes divisions confondues, nøont pas pu se dérouler normalement.

La Commission Sportive Départementale a officiellement reporté cette journée pour toutes les rencontres non jouées.

Les clubs devront se mettent deaccord sur une date antérieure au 1^{er} Avril 2013 pour rejouer leur rencontre.

Lømprimé de modification de date (ci-joint), après accord entre les deux clubs, devra être rempli, signé et expédié au secrétariat du Département (par courrier où Internet uniquement). Le délai de 15 jours prévu dans les règlements sportifs peut, dans ce cas, ne pas être respecté.

A la date du Lundi 11 Mars 2013 au plus tard, faute de nœvoir pas reçu lømprimé de report, la Commission ne pourra quæn conclure que les deux clubs nont pas réussi à sæntendre sur une date, elle sera alors imposée :

Pour toutes les divisions, rencontre imposée aux deux clubs le Vendredi 29 Mars 2013

Løordre des rencontres au calendrier restant identique.

La Commission vous propose quelques dates où il est possible de reporter vos rencontres :

- les Vendredis 22 Février, 8 Mars, 15 Mars et 29 Mars 2013

Pour les clubs qui nœuraient pas dœquipes participantes au Championnat de Paris-Ile de France, possibilité de report sur les dates de ce Championnat. Il est bien entendu laissé la possibilité de reporter cette journée sur dœutres dates ou jours de la semaine.

Rappel : règle du brulage en cas de report õUne rencontre ne peut se jouer quœvec les joueurs qualifies à la date initiale fixée au calendrier sportif départementalö.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à løassurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

P / La Commission Sportive Régionale Le responsable P / Le Comité Directeur du CD93 La Présidente

Jacques BERNADAT

Sylvie SELLIEZ

Copie : Membres du Comité Directeur Départemental

Comité Départemental conventionné par le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis pour la formation des dirigeants et cadres techniques des clubs locaux.